

REVENUS JUILLET 2021

- Montant de 900 \$ en revenus de cotisations des membres.
- Montant au crédit de 75 \$ pour le remboursement d'un abonnement à la revue *Leader*.

DÉPENSES JUILLET 2021

Congrès

- Montant de 2 000 \$ pour les honoraires du conférencier Philippe Léger.

Dépenses administratives

- Montant de 6 500 \$ pour les honoraires de Direction générale du mois de juillet - montant récurrent mensuel.
- Montant de 6 000 \$ pour les honoraires de secrétariat et de coordination.

Site internet/informatique

- Montant de 1 000 \$ pour l'achat d'une banque d'heures de support technique en informatique.
- Montant de 2 658 \$ en frais de gestion de la base de données liée au renouvellement des adhésions à l'Association et des abonnements à la revue *Leader*.

Autres événements

- Montant de 12 500 \$ pour les honoraires de la conférencière Virginie Guyot à l'occasion de l'événement virtuel du 10 novembre.

REVENUS AOÛT 2021

- Montant de 2 900 \$ en revenus de cotisations des membres.
- Montant de 1 200,28 \$ en revenus d'abonnements à la revue *Leader*.
- Montant de 1 200 \$ en revenus de publicité dans la revue *Leader*.

DÉPENSES AOÛT 2021

Revue DG

- Montant de 2 500 \$ pour les honoraires de rédaction de François Pratte pour la revue *Leader* du mois d'août 2021.

Congrès

- Montant de 7 546,63 \$ pour le premier versement lié aux honoraires de planification de l'événement.
- Montant de 1 685 \$ en frais de gestion de la base de données liée à l'événement.

Assemblée générale annuelle

- Montant de 2 250\$ en honoraires de rédaction pour les textes du rapport annuel.

Dépenses administratives

- Montant de 6 500 \$ pour les honoraires de Direction générale du mois d'août - montant récurrent mensuel.
- Montant de 5 225,24 \$ pour les honoraires de secrétariat et les déductions à la source liées au système de paie.
- Montant de 1 312,50 \$ pour les honoraires de comptabilité du mois de décembre 2020 par la firme Senez et associés. Cette facture avait été payée par erreur par dada communications en décembre 2020 et refacturée à l'ADGC en août 2021.
- Montant de 6 300 \$ en frais de vérification pour l'audit annuel des états financiers de l'Association par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Site internet/informatique

- Montant de 4 000 \$ pour l'achat d'une banque d'heures en programmation informatique.

REVENUS SEPTEMBRE 2021

- Montant de 247 900,06 \$ en revenus de cotisations des membres.
- Montant de 23 755,27 \$ en revenus d'abonnements à la revue *Leader*.

DÉPENSES SEPTEMBRE 2021

Assemblée générale annuelle

- Montant de 2 980 \$ pour la conception graphique du rapport annuel.

Dépenses administratives

- Montant de 8 125,44 \$ pour les honoraires de Direction générale du mois de septembre – montant récurrent mensuel.
- Montant de 5 225,24 \$ pour les honoraires de secrétariat et les déductions à la source liées au système de paie.
- Montant de 881,25 \$ pour les honoraires de comptabilité des mois de juillet et août.

ÂGE DES COMPTES

Un montant de 11 681,65 \$ figure dans les comptes à recevoir, dont 7,9 % se trouve dans le mois courant. À noter qu'un suivi est en cours auprès de tous les clients dont les comptes se retrouvent dans les 60, 90 et 120 jours.

AUTRES INFORMATIONS

Au 30 septembre, le pourcentage atteint des dépenses budgétées s'élève à 15%. Un excédent de 46 047,73 \$ est budgété en fin d'année fiscale 2021-2022.